



Mon employeur refuse d appeler les secours

Par **mathieu35_old**, le **05/07/2007** à **22:10**

BONJOUR J AURAI AIME AVOIR REPONSE A UNE QUESTION QUE JE ME POSE.

J AI ETE VICTIME D UN ACCIDENT DE TRAVAIL LE 17/02/2007. JE ME SUIS FAIT ECRASER LA CHEVILLE PAR UN TRANSPALLETTE ELECTRIQUE (1 TONNE ENV).

MON EMPLOYEUR A REFUSE D APPELER LES POMPIERS JUGEANT QUE CE N ETAIS PAS UTILE !!!!!!!

DIAGNOSTIC DE L HOPTAL TRIPLE ENTORSE GRAVE AVEC ARRACHEMENT OSSEUX

JE VOULAIS SAVOIR SI J VAIS UN RECOURS CONTRE MON EMPLOYEUR CAR AUJOURD HUI J AI DE TRES GRAVES SEQUELLES ET JE N AI QUE 25 ANS!!!!!!

MERCI